



CENTRE D'EXCELLENCE REGIONAL SUR LES SCIENCES AVIAIRES (CERSA)

AVIS PUBLIC D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERÊT GENERAL

Financement: IDA N°5424-TG

AMI N° 01/2018/UL/PRMP/CERSA

Dans le cadre de la mise en œuvre des activités de l'Université de Lomé en général et du Centre d'Excellence Régional sur les Sciences Aviaires (CERSA) en particulier, la Personne responsable des marchés publics agissant au nom et pour le compte de l'Université de Lomé/CERSA souhaite constituer un répertoire des fournisseurs et prestataires de services pour l'année 2018. A cet effet, elle lance cet appel à manifestation d'intérêt général afin d'y faire inscrire les différents opérateurs économiques régulièrement installés au Togo, aux fins de se faire agréer pour les consultations restreintes et demandes de renseignement de prix.

Les domaines d'intervention sont les suivants :

I. Les fournitures

- 1- Provendes ;
- 2- Produits vétérinaires
- 3- Œufs à couvrir ;
- 4- Poussins reproducteurs d'un jour ;
- 5- Ingrédients pour la formulation des aliments des volailles ;
- 6- Equipements d'analyse des paramètres physiologiques ;
- 7- Equipements zootechniques et physiologiques ;
- 8- Equipements de mesure de la qualité des produits avicoles ;
- 9- Matériels et mobiliers de bureau ;
- 10- Matériels informatiques ;
- 11- Fournitures de bureau ;
- 12- Consommables et logiciel informatiques ;
- 13- Produits d'entretien ;
- 14- Les énergies solaires ;
- 15- Broyeur mélangeur des aliments ;
- 16- Production des outils et gadgets de communication ;
- 17- Pièces de rechange, centrifugeuses de grande vitesse ;
- 18- Divers.

II. Les travaux

- 1- Menuiserie bois/aluminium ;
- 2- Soudure ;
- 3- Peinture ;
- 4- Plomberie ;
- 5- Travaux de BTP ;
- 6- Electricité bâtiment.

III. Les prestations de services

- 1- Impression, documentation et tous travaux d'imprimerie/sérigraphie ;
- 2- Entretien de matériels de bureau ;
- 3- Développement et maintenance de site web ;
- 4- Entretien du mobilier de bureau ;
- 5- Conception, installation et entretien de logiciels informatiques ;
- 6- Entretien et réparation de climatiseurs et tous travaux de froid ;
- 7- Entretien de bureaux ;
- 8- Entretien et réparation de matériels de télécommunication ;
- 9- Câblage réseaux et informatiques ;
- 10- Entretien et réparation du matériel de transport.

IV. Les prestations intellectuelles

- 1- Bureau de contrôle et de suivi des travaux ;
- 2- Assistances techniques diverses ;
- 3- Réalisations d'étude diverses ;
- 4- Marketing, communication et publicité ;
- 5- Audit externe des comptes.

V. Autres activités à décrire par le fournisseur ou prestataire de services.

Les opérateurs intéressés sont priés d'introduire un dossier de candidature sous plis fermés à l'adresse suivante :

Secrétariat permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) de l'Université de Lomé sis à la Direction de la Planification et de la Prospective (DPP), au rez-de-chaussée, rue des girafes quartier Tokoin SOTED, Villa AMEDOME derrière l'Office du Bac, 01 BP 1515 Lomé 01, Tél : (+228) 22 20 08 27 Fax : (+228) 22 21 85 95
Secrétariat de la Personne Responsable des marchés publics de l'Université de Lomé
Lomé-TOGO

Les dossiers de candidatures doivent être déposés au plus tard le mardi 13 mars 2018 à 15 heures 00 minutes TU portant la mention « **MANIFESTATION D'INTERET POUR INSCRIPTION DANS LE REPERTOIRE DES FOURNISSEURS ET PRESTATAIRES DE L'UNIVERSITE DE LOME/CERSA** ».

Seules les entreprises retenues seront contactées. Toute demande de renseignements complémentaires devra être envoyée à l'adresse susmentionnée.

Toutes les consultations restreintes et les demandes de renseignement de prix, au cours de l'année 2018, seront effectuées sur la base de ce répertoire de fournisseurs et prestataires préétabli.

Le dossier de candidature doit comporter:

- les pièces administratives en cours de validité : carte d'opérateur économique, quitus fiscal ;
- une lettre de demande d'agrément ;
- les nom, prénom(s), raison sociale, adresse complète (téléphone, fax, e-mail) ;
- la date de création de la structure, la nature juridique ;
- l'extrait du registre du commerce et de crédit mobilier ;
- les expériences dans le domaine (attestation de bonne fin d'exécution) ;
- les brochures ou autres documents de présentation jugés nécessaires.

NB : L'intérêt manifesté ne donne aucune prérogative quant à l'octroi de toute forme de faveur sur les commandes publiques à passer qui feront l'objet de concurrence.

L'Université de Lomé/CERSA, rappelle aux opérateurs économiques qui sont déjà en relation d'affaires avec elle, qu'ils ne sont pas dispensés de cette formalité et qu'ils devront produire les mêmes dossiers.

Lomé le 08 février 2018

La Personne responsable des marchés,

Akuavi Cicavi SOSSOU